

Le Communiqué du conseil des ministres du jeudi 5 juin 2014

Le Conseil des Ministres délocalisé s'est réuni à Thiès, le jeudi 5 juin 2014, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Macky SALL.

Ouvrant les travaux, le Président de la République s'est fortement réjoui de l'accueil chaleureux que lui ont réservé les populations de la région de Thiès. A l'endroit de ces dernières, le Chef de l'Etat a adressé ses remerciements appuyés et a exprimé toute sa reconnaissance pour la mobilisation exceptionnelle.

Le Président de la République a ensuite invité le Premier ministre à présenter les résultats du Conseil interministériel de développement, tenu la veille et consacré aux affaires de la Région.

Prenant la parole, le Premier Ministre s'est, à son tour, félicité de la grande mobilisation des populations de la Région, illustration parfaite de leur soutien à la politique de développement engagée par le Président de la République.

Au titre des actions inscrites dans la programmation politique nationale en cours d'exécution, le Premier ministre a relevé que la Région de Thiès bénéficie déjà dans le Programme triennal d'Investissements publics (PTIP) 2014-2016, d'une enveloppe de deux cent quarante-sept milliards quatre cent quarante-sept millions cinq cent quatre-vingt-trois mille cinq cent trente-quatre (247 447 583 534) de francs CFA.

Sur la base des recommandations tenant compte de la demande exprimée par les autorités locales, le Gouvernement compte mobiliser un financement additionnel d'un montant de deux cent milliards neuf cent trente-six millions cent mille (200 936 100 000) de francs CFA sur la période triennale 2015-2017, soit au total quatre cent quarante huit milliards trois cent quatre vingt trois millions six cent quatre vingt trois mille cinq cent trente quatre (448 383 683 534) francs CFA.

Le programme d'investissements ainsi arrêté concerne les domaines suivants :

- Agriculture-élevage-pêche-environnement (renforcement des dotations de la région dans le cadre du programme de reconstitution du capital semencier, achèvement et nouvelles créations de fermes agricoles dans plusieurs localités, réalisation et équipement d'abattoirs modernes, intensification des actions d'insémination artificielle, renforcement de la lutte contre l'érosion côtière, réalisations de complexes frigorifiques modernes à Fass Boye, Cayar, Nianing et Ndayane...)
- Industrie-mines-énergie-artisanat (restructuration des ICS, redémarrage de la NSTS et installation de 67 plates-formes multifonctionnelles adossées à de petites unités

économiques, réalisation de centrales à Miname/Taïba Ndiaye, Darou Khoudoss et Santhiou Mékhé/Méouane, densification de l'électrification rurale, achèvement, réalisation et réhabilitation des villages artisanaux de Mbour, Thiès, Tivaouane, Mékhé, Saly-Portudal et Khombole...)

- Infrastructures-transports-commerce-tourisme (accélération des travaux de construction de l'autoroute AIBD-Somone-Mbour-Thiès et articulation aux autres sections d'autoroute Thiès-Touba, Thiès-Tivaouane et Mbour-Fatick-Kaolack, réhabilitation du chemin de fer Dakar-Bamako, bitumage de la route Touba Toul-KeurSamba Kane-Baba Garage et Bambeye-Baba Garage-Mekhé-Diogo-FassBoye,réalisation des programmes d'aménagement des stations balnéaires de Joal-Finio, Pointe Sarène et Mbodièneet requalification de SalyPortudal...)

- Hydraulique-assainissement-urbanisme et habitat(renforcement duréseau de foragesdans les zones de Mboro, Palo et Thiénaba, réactualisation et réalisation des Plans directeurs d'Assainissement de Thiès, Tivaouane, Mbour et des autres villes, réalisation du pland'urbanisme de Popenguin et du pôle urbain de DagaKolpa-AIBD-Kirène...)

- Education-Formation-santé-action sociale (résorption du déficit en salles de classe dans le moyen secondaire, particulièrement dans les lycées de proximité de Nguékokh, Thiadiaye, Ndiagianiao, Sandiara, Pire, et Thilmakha, relèvement du plateau technique des hôpitaux de Mbour et Tivaouane et constructiond'un pôle mère-enfant dans l'hôpital de Mbour,construction de postes de santé dans les localités de Séssène, Diacksao, Pékesse, Ndiassane, Darou Salame, Tassette...)

- Sports et loisirs-sécurité-développement local (réhabilitation du CNEPS et du stade Lat Dior de Thiès, réhabilitation du commissariat de police du 1er arrondissement de Thiès, des camps Michel le Grand et Tropical, construction des commissariats de police de Pout et de Mboro et d'un camp du GMI à Tivaouane, accélération de la mise à disposition des fonds de dotation et d'équipement des collectivités locales pour 2014...)

Le Premier ministre a souligné les efforts financiers importants engagés par le Gouvernement, pour inscrire définitivement la région dans une nouvelle dynamique de croissance et de progrès.

A titre de compte rendu hebdomadaire des autres activités gouvernementales de la semaine, le Premier ministre a évoqué, entre autres, les points suivants :

- le Conseil interministériel sur la préparation de la Tabaski ;
- le Conseil des ministres africains de l'eau ;
- la réunion technique sur le protocole d'accord Etat-Sonatel pour la gestion des dépenses de téléphone ;
- la Conférence des Ministres en charge de la formation professionnelle et de l'emploi de la zone UEMOA ;
- la réunion sur la modernisation de la ville de Tivaouane ;

- la réunion pour le lancement de la communication et la revue des mesures d'amélioration de notre classement Doing business.

Concernant les conclusions issues du Conseil interministériel consacré à la préparation de la Tabaski, le Premier ministre a indiqué que la demande de montons pour cette année a été évaluée à 742 000 têtes. A cet effet, il a rappelé aux acteurs impliqués, les instructions du Président de la République pour un approvisionnement satisfaisant du marché afin que tous les ménages puissent obtenir leurs moutons à des prix accessibles.

Sur les travaux de modernisation de la ville de Tivaouane, le Premier ministre a souligné que la réunion tenue à cet effet, a été l'occasion de constater que sur les dix chantiers retenus pour un coût global de 3 648 273 930 FCFA, deux ont effectivement démarré et concernent l'aménagement de l'esplanade des mosquées et la réalisation de 10 Km de voirie (réalisés à 35%). Les autres chantiers sont en phase avancée d'attribution ou d'étude et les mesures adéquates ont été prises pour assurer leur couverture budgétaire.

Abordant la réunion consacrée au processus d'amélioration de notre classement Doing business, le Premier ministre a rendu compte de l'exercice de revue de la mise en œuvre effective des mesures prises. Il a été également question du plan de communication destiné à mieux informer les usagers sur les efforts entrepris par le Gouvernement, aux fins de repositionner notre pays et renforcer son attractivité pour les investissements.

A la suite du compte rendu du Premier ministre, le Président de la République a repris la parole pour valider les recommandations issues du Conseil interministériel consacré à la Région. Il a demandé au Premier ministre de s'assurer de toutes les dispositions pour l'exécution, sans délai, des projets finalisés ainsi que des Plans d'Actions stratégiques de l'Etat dans les Départements (PASED).

Le Chef de l'Etat a invité le Gouvernement à accorder une attention particulière à l'intensification des travaux de modernisation des cités religieuses de Tivaouane, Ndiassane et Thienaba.

Il a engagé le Gouvernement à accélérer la dynamique de relance des chemins de fer, avec notamment la restructuration institutionnelle de l'exploitation de l'axe ferroviaire Dakar-Bamako. Le Président de la République a aussi préconisé la mise en œuvre d'un plan régional de relance de l'industrie et des entreprises en difficulté dans la région de Thiès. Il s'est réjoui des mesures volontaristes prises par le Gouvernement dans le cadre de la liquidation des droits des ex travailleurs de la défunte société nationale de Chemin de fer du Sénégal et de la relance de la Nouvelle Société des Textiles du Sénégal (NSTS).

Abordant la question de l'accompagnement attractif du territoire national, le Chef de l'Etat s'est penché sur la réalisation du pôle urbain de Diamniadio, qui revêt un intérêt national. Sous ce rapport, il a demandé au Gouvernement, suite au lancement de ce grand projet, de veiller au respect par les développeurs privés, aménageurs, investisseurs et promoteurs, de l'agenda des réalisations prévues.

Le Président de la République a saisi l'occasion de la célébration ce 5 juin, de la Journée mondiale de l'environnement, pour réitérer son attachement à la préservation de nos forêts et à la lutte contre les trafics illicites de bois et les feux de brousse. Il a également demandé au Gouvernement de s'assurer, au plus tard septembre 2014, de la tenue de la Conférence nationale sur le développement durable, afin de bâtir des partenariats innovants pour la préservation et la valorisation du potentiel environnemental du Sénégal.

Au titre de son agenda, le Chef de l'Etat a évoqué la visite du nouveau Président élu de la République de Guinée Bissau et sa participation au dernier sommet de la CEDEAO à Accra, rencontre qui a consacré l'adoption définitive par l'organisation des Accords de Partenariat économique (APE).

Le Ministre de l'Environnement et du Développement durable a entretenu le Conseil de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, ce 5 juin 2014. Il a également rendu compte de sa participation à l'Assemblée générale du Fonds mondial de l'Environnement (FME).

Le Ministre auprès du Chef de l'Etat, chargé du suivi du PSE, a entretenu le Conseil des réalisations en cours dans les domaines suivants :

- Infrastructures et services de transports ;
- Habitat, écosystème et construction dans le pôle urbain de Diamniadio.

Concernant le pôle de Diamniadio, le Ministre a relevé les activités de promotion engagées par les développeurs aménageurs. Il a salué les activités des groupes Teylium et Getran. Le Ministre a enfin révélé que ce dernier groupe a présenté une offre spontanée à l'Etat, pour la réalisation d'un parc d'activités et de services d'un coût total de 25 milliards, destiné aux artisans et aux petites entreprises. Les premières livraisons aux entités et personnes acquéreuses sont prévues pour le 1er Août 2014.

A la suite, le Président de la République a félicité le Ministre, pour la diligence dans la conduite des dossiers, félicitations étendues au Ministre de l'Environnement et du Développement durable pour son concours appréciable.

Au titre des textes législatifs, le Conseil a examiné et adopté le projet de loi de finances rectificative 2014.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Momar DIOP, Ambassadeur du Sénégal en Afrique du Sud, matricule de solde n°659 250/M, est nommé cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de son Excellence le Lieutenant Général Seretse KHAMA, Président de la République du Botswana, avec résidence à Pretoria.

- Madame Maymouna Diop Sy, Ambassadeur du Sénégal aux Pays Bas, matricule de solde n°382 901/M est nommée, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de son Excellence Monsieur Andris BERZINS, Président de la République de Lettonie, avec résidence à la Haye.